

TRAVAUX POUVANT ÊTRE REALISES AFIN D'AMELIORER LA FILIERE ACTUELLE :

Pré traitement :

Dispositif existant : Une fosse toutes eaux de 1500 L.

Travaux : Il conviendrait :

1. d'installer une ventilation secondaire d'un diamètre de 100 mm remontant au-dessus des locaux habités.

Entretien : Il conviendrait :

1. de vidanger régulièrement la fosse tous les quatre ans (au moins) afin d'assurer un bon fonctionnement de cet ouvrage.

Traitement et Moyen dispersant :

Dispositif existant : Un filtre bactérien percolateur et des tranchées d'épandage. Le rejet se fait par infiltration dans le sol.

Travaux : Il conviendrait :

1. de rendre les tranchées accessible en créant des regards de visite.

Entretien : Il conviendrait :

1. de changer la pouzzolane du filtre bactérien percolateur lors de chaque vidange.

INSTALLATION A REALISER AFIN QUE L'ASSAINISSEMENT SOIT AUX NORMES :

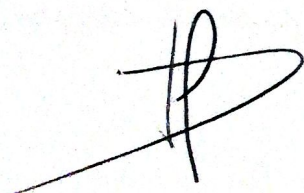
Commentaires :

Les dispositifs d'assainissement autonome ont une durée de vie d'environ 15 à 20 ans.

Celui-ci n'est pas très ancien (moins de 15 ans) et présente des défauts à corriger.

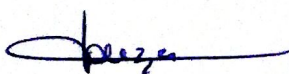
A l'heure actuelle, il n'y a pas lieu d'envisager des travaux de mise aux normes, mais plutôt d'effectuer les travaux modificatifs.

Etabli par le contrôleur de
l'Assainissement Autonome



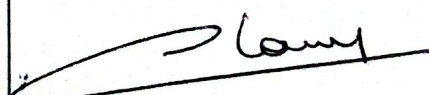
F. DREHER

Vérifié par le Responsable
de Service de
l'Assainissement Autonome



Frédéric TOUZET

Par le Président du Conseil Général
Par délégation de signature,
L'Ingénieur,



Christian LAUR